

Agence départementale d'aide aux collectivités

# Un outil pour les communes

**C**onnaissiez-vous l'Adac ? Pas forcément, parce que l'Agence départementale d'aide aux collectivités fête son premier anniversaire. « Nous l'avons créée en octobre 2012 afin d'accompagner les communes dans leur gestion quotidienne et la réalisation de leurs projets, détaille Michel Pélieu. Jusqu'alors, c'était l'État qui assurait ces missions, mais c'est en voie d'extinction. »

Du coup, le président du conseil général a confié les rênes de l'Adac à Daniel Tulsa, qu'il connaît bien pour avoir travaillé avec lui à l'Équipement. L'État, donc.

« Je lui ai fixé des objectifs puis laissé carte blanche », dit-il en substance. Notamment pour former son équipe, qui compte 7 personnes aujourd'hui. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça fonctionne. « Dès le lancement, nous avons 150 communes adhérentes. Au bout d'un an, nous en avons 230 et



Daniel Tulsa et Michel Pélieu, une véritable complicité, au service des maires. / Photo Laurent Dard.

11 communautés, pour ce qui fait environ 300 communes, sur 474, ce n'est pas mal. »

Et c'est surtout la preuve de l'utilité de ce service.

« Nous sommes là en soutien des maires, résume Daniel Tulsa. Dans les domaines de la gestion quotidienne, en vulgarisant la réglementation, qui est

de plus en plus touffue, mais aussi dans l'accompagnement des opérations, nous apportons notre expertise et, si besoin, celle des services du conseil général, de ses satellites ou de ses partenaires. Sans oublier les rappels des diverses aides publiques envisageables. »

Bref, une sorte de guichet uni-

que au service des maires, une cellule dynamique car pluridisciplinaire, qui a permis la réalisation, en un an, de 25 millions d'euros de travaux.

Qui n'auraient sans doute pas tous vu le jour, c'est donc, aussi, un soutien à l'économie départementale.

G. V.